

## Déclaration de performance extra financière 2022

### Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, notre Société a établi une déclaration consolidée de performance extra-financière présentant des informations sur la manière dont elle prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. Bourrelier Group publie ici sa 5<sup>ème</sup> Déclaration de Performance Extra Financière.

Ce reporting a pour objectif de fournir une vision juste et équilibrée des initiatives responsables engagées par le groupe. En effet Bourrelier Group s'investit dans la prise en compte de ses impacts sociaux, environnementaux et sociétaux, et souhaite communiquer sur le sujet. Cette déclaration permet en outre de répondre aux attentes réglementaires européennes en matière de communication extra-financière.

Pour nos magasins en Belgique et aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires s'établit à 236,95 M€ en légère progression de +0,6% comparativement à 2021. À noter que les Pays-Bas ont bénéficié d'une période d'ouverture sans restriction sanitaire plus longue qu'en 2021, malgré une fermeture obligatoire les 15 premiers jours de l'année 2022, et réalisent une progression de +8,3% par rapport à 2021. Il n'y a pas eu de réel changement de périmètre si ce n'est le transfert du Karwei de Den Bosch Est dans un nouveau bâtiment situé dans la ville voisine de Rosmalen, profitant au passage d'une actualisation au concept Karwei Q. À périmètre comparable ce pays réalise une progression de chiffre d'affaires de +8,0%.

En Belgique, aucune restriction liée au Covid n'a été appliquée, mais le chiffre d'affaires en retrait de 6,5% par rapport à 2021 a été fortement impacté par la fermeture définitive de deux magasins en Wallonie. À périmètre comparable, le chiffre d'affaires de la Belgique régresse de 3,4% par rapport à 2021.

Pour le secteur Industrie, l'activité Mavic a subi une normalisation de son marché à la suite à deux années exceptionnelles sur un secteur en pleine croissance. Le chiffre d'affaires s'établit à 50,3M€, en retrait de -9,6% par rapport à 2021.

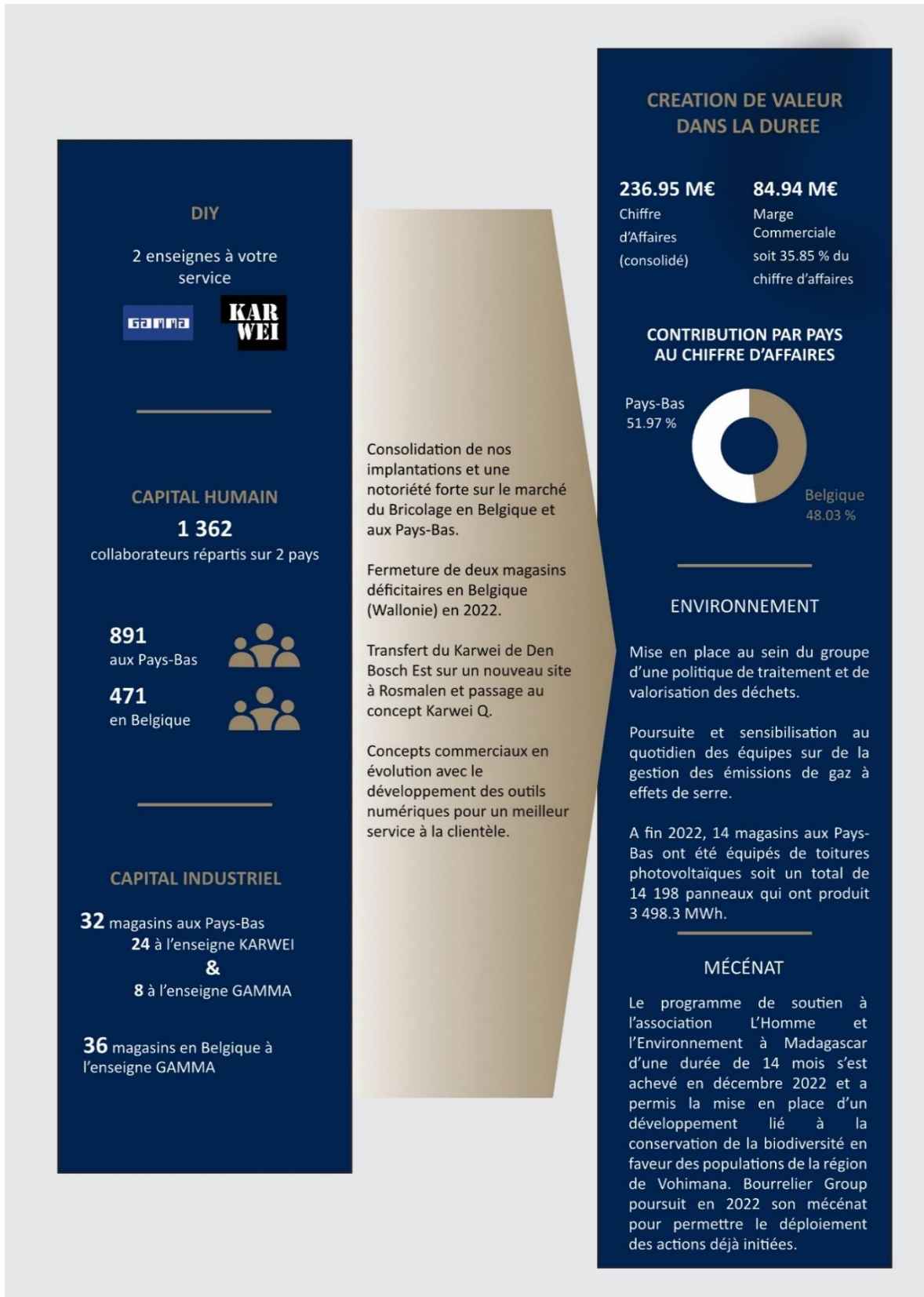
Après un très bon début d'année 2022, le contexte géopolitique combiné à la fois à des pressions inflationnistes et à des problèmes persistants de l'approvisionnement de certains composants aux constructeurs de cycles, a provoqué un ralentissement général du marché.

La société a d'une part stabilisé son organisation, ses équipes et ses systèmes d'information à la suite du travail important de mise en place de services supports autonomes réalisé en 2021. D'autre part, elle a poursuivi ses projets d'amélioration des processus de production tout particulièrement dans l'usine de Saint-Trivier-sur-Moignans ainsi qu'à Chavanod. Enfin, on notera la montée en puissance des équipes commerciales et les actions marketing réalisées au cours de l'exercice. Conséquemment, malgré le recul en chiffre d'affaires, le segment affiche un résultat opérationnel positif et un EBITDA de 3,8M€ (7,5% du chiffre d'affaires).

En dépit d'un contexte économique difficile sur le début d'année 2023 (avec notamment des niveaux de stocks très élevés chez les différents opérateurs, qu'ils soient grossistes ou *e-tailers*), les perspectives de croissance restent importantes compte-tenu d'un contexte favorable à l'expansion de la pratique du vélo. Le carnet de commandes 2023 confirme la tendance amorcée en 2022 avec un retour de Mavic chez les OEM (*original equipment manufacturer*).

## 1. Modèle d'affaires et présentation des activités

### Activité Distribution (magasins de Bricolage) en Belgique et aux Pays-Bas BG RETAIL BV & BG RETAIL NV



## Activité Industrielle en France (fabrication d'équipements pour cycles et cyclistes) MAVIC GROUP SAS

### CREATION DE VALEUR DANS LA DUREE

**50.31 M€**

Chiffre  
d'Affaires  
(consolidé)

**27.58 M€**

Marge  
Commerciale  
soit 54.82 % du  
chiffre d'affaires

### CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES



17.07 %



### ENVIRONNEMENT

Installation d'une toiture photovoltaïque d'une surface de 1 600 m<sup>2</sup> dont la production annuelle devrait se situer autour de 300 MWh.

Pour la fabrication des jantes, remplacement d'une partie des fibres carbone par de fibres biosourcées.

Récupération des chutes de production issues de la découpe des préimprégnés carbone/ époxy pour la fabrication de composants.

### OPERATIONS SPECIALES

Une journée dédiée à la réparation et entretien des matériels du personnel du CHU d'Annecy.

Soutien à l'association HANDI Lacs & Montagnes en encadrant la sortie R'HANDI BIKE FESTIVAL sur 2 jours.

Soutien à l'association AR SLA dans sa lutte contre la maladie de Charcot.

Poursuite des efforts pour mener à bien de nombreux projets de restructuration : création de nouveaux services internes, changement de logisticien, refonte du système informatique, etc.

Construction et emménagement dans le nouveau siège social à Chavanod (74) sur une surface de plus de 7 174 m<sup>2</sup> qui comprend également des centres R&D, SAV et de production de la roue haut de gamme.

Malgré un contexte géopolitique et économique difficile, les perspectives 2023 devraient être meilleures avec l'augmentation des volumes de roues chez les OEM (Original Equipment Manufacturer) et une stabilisation de l'entreprise.

### INDUSTRIE

1 marque  
Internationale



### CAPITAL HUMAIN

**175**

collaborateurs

**154**

au siège social  
(et fonctions  
transverses)



**21**

à l'usine de  
Saint-Trivier (01)



### CAPITAL INDUSTRIEL

Siège social à Chavanod (74) sur 7 174 m<sup>2</sup>.

Usine à Saint-Trivier (01) sur 6 300 m<sup>2</sup> pour la fabrication de de roues et jantes.

5 filiales à l'étranger : Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Espagne et Japon.

## 2. Vision et valeurs RSE

Bourelrier Group a poursuivi en 2022 sa stratégie en maintenant une attention particulière à l'activité de distribution d'articles de bricolage avec ses magasins en Belgique et aux Pays-Bas d'une part et à la restructuration de la société MAVIC Group d'autre part.

Aux Pays-Bas, malgré 15 jours de fermeture en début d'année 2022, une progression est à observer par rapport à 2021 tandis qu'en Belgique, les performances restent difficiles impactées notamment par la fermeture de deux magasins en Wallonie.

Comme les années précédentes, nous maintenons notre stratégie de demeurer un acteur incontournable sur le marché du Bricolage de ces deux pays et de reconquérir la place historique que la société MAVIC a occupé pendant plusieurs décennies dans le milieu du cyclisme.

Nous conservons comme objectif la pérennité de nos investissements avec une forte implication en faveur des problématiques environnementales. La priorité reste la préservation et la valorisation de notre capital humain.

Bourelrier Group demeure une entreprise familiale aux valeurs fortes : réactivité, flexibilité et polyvalence.

### NOS VALEURS

#### Investissement & Entrepreneuriat :

ce sont l'implication sans faille, et l'optimisme des dirigeants qui imprègnent les valeurs du groupe.

#### Travail et engagement :

faire ses propres choix et les assumer, parvenir à pérenniser une activité. Le travail est la base pour faire avancer l'entreprise.

#### Environnement & Développement durable :

les dirigeants du groupe ont investi collectivement ou individuellement, depuis plus de 20 ans dans des activités respectueuses de l'environnement.

## 3. Note méthodologique

Bourelrier Group publie ici sa 5<sup>ème</sup> Déclaration de Performance Extra Financière. Ce reporting a pour objectif de fournir une vision juste et équilibrée des initiatives responsables engagées par le groupe. En effet, Bourelrier Group s'investit dans la prise en compte de ses impacts sociaux, environnementaux et sociétaux, et souhaite communiquer sur le sujet. Cette déclaration permet en outre de répondre aux attentes réglementaires Européennes en matière de communication extra-financière.

### Contexte réglementaire

À compter du reporting des données clos au 31 décembre 2018, le rapport RSE est remplacé par la Déclaration de Performance Extra Financière. La Directive Européenne sur le reporting extra-financier est transposée en droit français par l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017. Le décret n°2017-1265 du 9 août en précise les modalités d'application. Les dispositions législatives sont consignées dans les articles L.225-102-1 et R.225-104 à R.225-105-2 du Code du Commerce.

Le reporting RSE fait l'objet de vérifications par un Organisme Tiers Indépendant. Cet OTI est désigné par le Président Directeur Général. Il est indépendant de l'entité contrôlée et est agréé par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

Pour délivrer son avis de conformité en vertu des dispositions prévues au I et II de l'article R.225-105 du Code du commerce, l'OTI vérifie la bonne construction du programme RSE de l'entité, ayant notamment pris en compte la cartographie des risques extra financiers, puis le dessin d'une politique RSE sur mesure, et la déclinaison de plans d'actions et d'indicateurs de mesures pour les enjeux retenus comme pertinents.

Pour délivrer son avis motivé sur la sincérité des informations, l'Organisme Tiers Indépendant s'assure de la mise en place par la société de processus de collecte visant à vérifier l'exactitude et la cohérence des informations relatives aux enjeux dits pertinents.

Par ailleurs, le collège des Commissaires aux comptes (CAC) doit attester que la DPEF prévue par l'article L.225-102-1 figure bien dans le rapport de gestion (Article L.823-10 du Code de commerce).

Conformément à l'article R225-105-1, la DPEF sera rendue publique sur le site internet dans un délai de huit mois à compter de la date de clôture et devra rester disponible pendant une durée de 5 années.

### **Période de reporting**

Les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, correspondant à l'exercice financier du Groupe.

### **Processus de collecte des données**

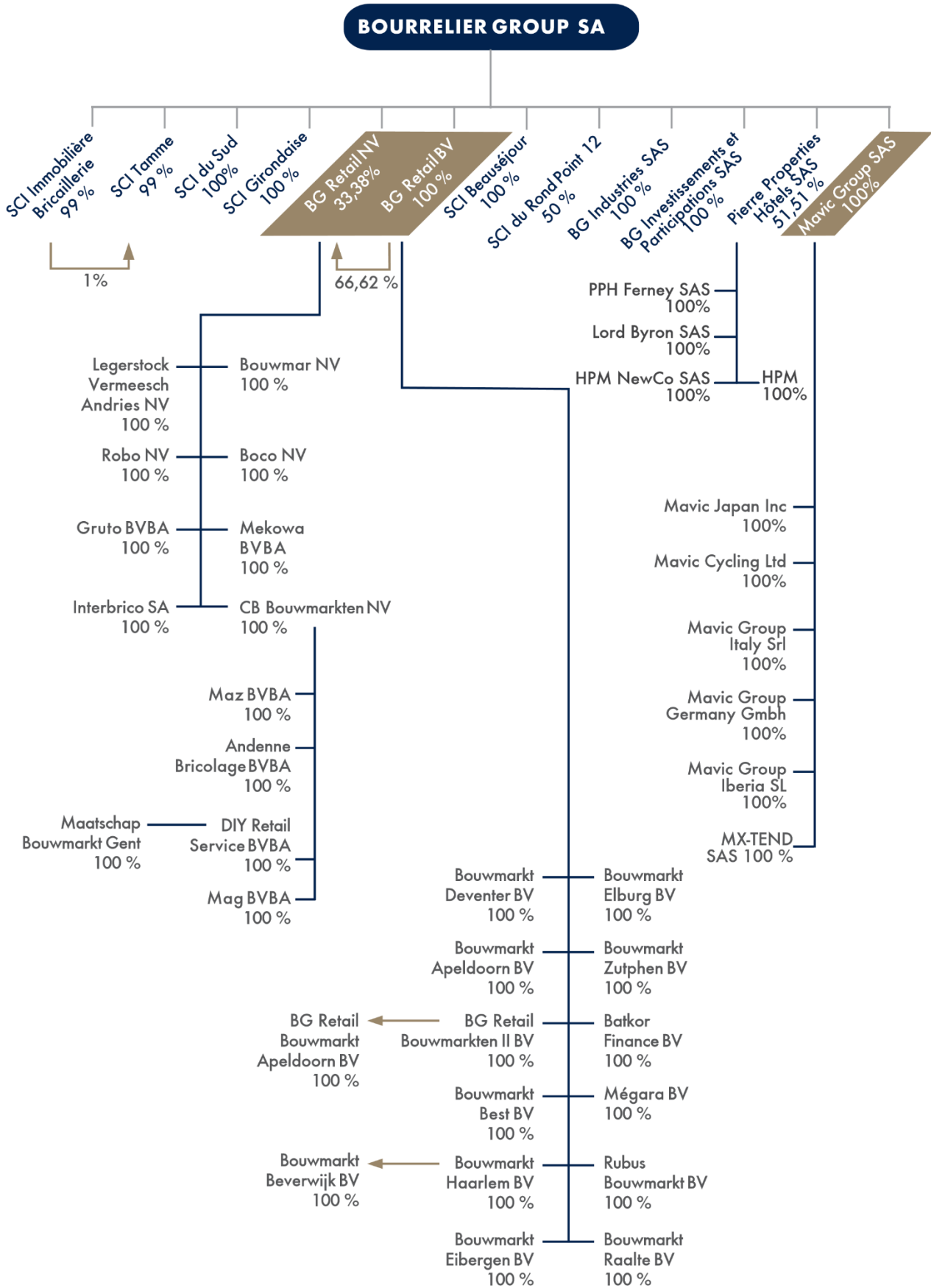
La collecte de l'information porte sur les données de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Les données sont généralement collectées une seule fois dans l'année auprès d'un réseau de contributeurs identifiés. L'Office Manager, Madame Carole Haddad, est la coordinatrice du processus de collecte des informations. Cette personne est ainsi désignée référente principale auprès de l'Organisme Tiers Indépendant pour les travaux de vérification.

En matière d'outils de collecte des données RH, les logiciels en Belgique et aux Pays-Bas sont respectivement SD WORX et UNIT4 Personnel & Payroll. Les données RH sont intégrées par l'interface avec le système d'exploitation Manus+. Les données RH sont intégrées par l'interface avec le système d'exploitation AXI développé par le franchiseur.

Quant au contrôle interne, une production mensuelle de toutes les données permet d'établir des comptes d'exploitation par site/région/pays et de comparer avec (n-1) et le budget.

En France, pour la société MAVIC Group, la collecte des données RH s'effectue par intégration directe sur le logiciel SAGE PAIE. Divers indicateurs sont fournis chaque mois.

**Périmètre de consolidation**



Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le périmètre d'intégration des filiales appartenant à Bourrelier Group, comprend la Holding et les entités contrôlées à 100% suivantes :

- BG Retail NV (de façon indirecte)
- BG Retail BV
- Mavic Group SAS

Ne sont pas intégrées dans le périmètre RSE-DPEF :

- SCI Immobilière Bricaille
- SCI Tamme
- SCI du Sud
- SCI Girondaise
- SCI Beauséjour
- SCI du Rond-Point 12
- BG Industries SAS
- BG Investissements et Participations SAS
- PPH SAS

En effet, s'agissant de sociétés immobilières, de sociétés de placement (non représentatives du secteur d'activité de Bourrelier Group et sans effectif salarié), ces entités ont été exclues du périmètre de reporting extra-financier. Sont exclues également de ce périmètre, la société PPH SAS ainsi que ses filiales, dont l'activité Hôtellerie a été reprise récemment.

### **Informations exclues de la DPEF**

Sur l'ensemble des thématiques exigées au sein de la DPEF, eu égard au secteur d'activité de Bourrelier Group et de l'analyse de nos enjeux RSE, il ne nous paraît pas pertinent (notamment en raison de son activité de franchisé) de reporter des données sur les informations suivantes :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire (le groupe ne produit pas d'aliments),
- Lutte contre la précarité alimentaire (nos activités ne nous permettent pas d'avoir d'actions sur ce thème),
- Respect du bien-être animal (le groupe n'a pas d'activité directe dans les élevages d'animaux),
- Alimentation responsable, équitable et durable (le groupe n'a pas d'activité directe en lien avec l'alimentation),

Le reste des thématiques obligatoires sera abordé dans la partie relative à l'analyse des risques.

### **Taux de couverture des données**

Concernant les données par thématique, les taux de couverture moyens des indicateurs clés de performance (ICP) sont calculés par rapport aux effectifs CDI de chaque société du périmètre RSE rapportés à l'effectif total de 1 537 CDI au 31/12/2022 et sont les suivants :

Le taux de couverture moyen est de 100 % des effectifs consolidés.

Les taux de couverture du rapport sont les suivants :

- Social : 65,32 %
- Environnemental : 97 %
- Sociétal : 71,01 %

## 4. Enjeux RSE

La société a procédé à une revue des risques extra financiers qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa réputation, ou ses résultats, et considère (en l'état actuel de ses travaux), qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

- la santé et la sécurité de nos collaborateurs ;
- le développement des compétences et la formation ;
- l'économie circulaire ;
- la gestion et le traitement des déchets ;
- la satisfaction client ;
- les dons et le mécénat.

Au-delà des travaux menés afin de cartographier les risques au sein de nos activités, l'identification de ces derniers constituent de véritables leviers de performance, d'économie et d'attractivité. Ils constituent des enjeux essentiels pour lesquels l'ensemble des équipes du Groupe se mobilisent au quotidien.

Notre management est pleinement inspiré de nos valeurs, qui sont également au cœur de nos relations avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, partenaires, etc.

## NOS PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS DANS LES DOMAINES RSE

Les principaux enjeux identifiés pour la DPEF se concentrent sur le volet social et environnemental et concernent :



### CAPITAL HUMAIN

1. Garantir la sécurité et l'intégrité de nos collaborateurs.
2. Garantir l'adéquation entre les compétences de nos collaborateurs et les attendus de leurs métiers par une politique de formation et une préparation aux métiers d'avenir.



### OFFRE RESPONSABLE

1. Garantir le respect de la réglementation en réduisant notre impact sur l'environnement : économie circulaire.
2. Assurer une gestion responsable des déchets.



### DIALOGUE PARTIES PRENANTES

1. Maintenir le niveau de satisfaction de nos clients.
2. Dons et mécénat.



## 5. Enjeux environnementaux – offre responsable

### 5.1 Informations environnementales

Les données présentes dans ce rapport sont relevées chaque année sur la base des factures ou des reportings des prestataires du groupe puis synthétisées. Il est précisé que le groupe, n'a pas fait le choix de se faire auditer selon les référentiels internationaux ou internes (ISO). Toutefois, le groupe prend en compte l'ensemble de ces impacts sur l'environnement (qualité de l'air, du sol, biodiversité, etc.).

### 5.2 Amélioration environnementale des gammes de produits

#### Pour le Benelux

L'ensemble des gammes de produits proposées sont concernées par la recherche de réduction des impacts de leur utilisation sur l'environnement.

La refonte de certaines gammes de produits, notamment en chauffage, a mis en avant des solutions permettant les économies d'énergie, comme les équipements de chauffage au bois. Afin de garantir leur qualité et leur fiabilité, des labels reconnus ont été retenus dans les critères de référencement de ces produits.

#### Pour la France

Mavic Group souhaite réduire l'impact environnemental de la fabrication de ses produits en matériaux composites carbone/époxy.

Pour ce faire, deux actions sont en cours de développement :

- Le remplacement d'une partie des fibres de carbone par des fibres biosourcées dans les jantes,
- La récupération des chutes de production issues de la découpe des préimprégnés carbone/époxy pour la fabrication de composants.

D'autres travaux sont en cours pour augmenter la part de matière première recyclée dans la fabrication de ce type de produit.

### 5.3 Emploi des ressources

#### Pour le Benelux

Le groupe s'est fixé des objectifs de maîtrise et d'économies d'énergie pour ses magasins. Ces objectifs valent autant pour les magasins existants que pour la conception des futurs établissements.

Ces objectifs se concrétisent par la mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation à destination aussi bien des magasins que des interlocuteurs internes.

La consommation d'eau du groupe peut être considérée comme non significative en termes d'impact sur l'environnement et les ressources naturelles. Elle est utilisée principalement pour les usages sanitaires, lavages de sol et également pour les essais incendie et l'arrosage.

L'électricité est principalement utilisée pour couvrir les besoins d'éclairage mais également d'alimentation des équipements (découpe du bois et du verre, ...), de rafraîchissement d'air et dans une moindre mesure de chauffage. Le gaz est lui essentiellement utilisé pour les besoins de chauffage.

Nous avons également entrepris d'installer des éclairages LED dans une vingtaine de magasins Gamma en Belgique à la place des systèmes vieillissants.

Bourrelier Group a souhaité installer sur 14 magasins des Pays-Bas des panneaux photovoltaïques.

À fin décembre 2022, 14 magasins sont équipés de 14 198 panneaux photovoltaïques qui ont produit 3 498,3 MWh.

La production est entièrement revendue à un fournisseur d'électricité néerlandais.

Lors de la construction de son nouveau siège social à Chavanod (74), Mavic Group a installé une toiture photovoltaïque d'une surface de 1 600 m<sup>2</sup> dont la puissance est de 315 kWc, pouvant produire 300 MWh sur une année. Cette installation a été mise en service en fin d'année 2022.

## 5.4 Atteintes à l'environnement

### 5.4.1 Rejets affectant gravement l'environnement

#### Pour le Benelux

- Air : trois types de pollution atmosphérique potentielle ont été identifiés (gaz de combustion due au chauffage, poussières de bois des machines de découpe et émissions potentielles de HCFC). Tous les équipements (notamment les chaudières et les climatisations) sont entretenus et leur bon fonctionnement est vérifié périodiquement par des prestataires agréés.

- Eau : les activités des sites ne sont pas de nature à générer des rejets aqueux importants ou polluants.

- Sol : les activités des sites ne sont pas de nature à entraîner des pollutions de sols ou sous-sols.

La gestion des déchets, de l'eau et des produits dangereux est réalisée dans des conditions qui permettent la préservation de ces derniers.

#### Pour la France

Mavic Group est doté d'un siège social neuf et répondant donc aux dernières normes en vigueur. Sur son site de production situé à Saint-Trivier-sur-Moignans, une modification du processus de fabrication a permis de supprimer l'aspiration de copeaux d'aluminium par circuit extérieur, réduisant ainsi de manière sensible la consommation d'énergie et éliminant tout risque de rejet dans l'air.

Par ailleurs, les machines sont dotées de réseaux d'eau en circuit fermé avec autonettoyage et récupération des polluants dans des contenants prévus à cet effet. Des contrats sont souscrits pour la récupération et le traitement des déchets.

### 5.4.2 Production de déchets



Bourrelier Group accorde ainsi une grande importance à garantir la traçabilité des quantités de déchets collectés et valorisés, ce qui constitue un enjeu majeur pour ses clients, pour des raisons de suivi de la performance et d'obligation de reporting.

Les activités des sites génèrent 2 types de déchets :

- les déchets non dangereux, dont les déchets industriels banals (dont le carton, plastique...) et les déchets inertes (gravats...),
- et les déchets dangereux (piles, accumulateurs, pots de peintures, produits chimiques, emballages souillés, équipements électriques et électroniques...).

L'objectif du groupe, dans ce domaine demeure l'amélioration constante des points suivants :

- respect de la réglementation concernant les déchets banals et dangereux ;
- gestion centralisée des prestataires d'enlèvement et de traitement des déchets pour un meilleur suivi et standardisation des démarches administratives ;
- tri des différents déchets valorisables, tels que le carton, le plastique ou le bois, non plus uniquement en centres agréés mais directement sur les sites quand les conditions le permettent ;
- solutions économiques et écologiques en capitalisant sur les bonnes pratiques de chaque entité et en recherchant des prestataires plus proches du site (réduction des trajets...).

#### Déchets non dangereux

Chiffres en m <sup>3</sup>	Carton	Plastique
Belgique	9 070	1 248
Pays-Bas	9 494	1 352
Mavic Group	209	ns
<b>Total 2022</b>	<b>18 773</b>	<b>2 600</b>

Les déchets plastiques pour Mavic Group sont gérés directement par les prestataires.

## Déchets dangereux

Chiffres en tonnes	Peinture	Piles
Belgique	7,3	ns
Pays-Bas	10,3	ns
Mavic Group		ns
<b>Total 2022</b>	<b>17,6</b>	<b>ns</b>

Les déchets dangereux représentent des quantités très limitées.

### 5.4.3 Mesures complémentaires prises pour limiter les atteintes

- A la qualité de l'air et de l'eau : les atteintes peuvent être considérées comme négligeables ;
- A la qualité des sols : les atteintes peuvent être considérées comme négligeables, à l'exception du risque de déversement accidentel de produits dangereux ;
- Aux riverains. Les nuisances pouvant affecter les riverains font l'objet d'un suivi rigoureux et aucune plainte n'a donné lieu à un contentieux ;
- Au paysage : l'aménagement extérieur des magasins est réalisé conformément à la réglementation locale ;
- Au changement climatique : le bilan d'émission de gaz à effet de serre en 2019, effectué sur la France, n'a pas fait ressortir d'enjeux importants en termes de GES.

Par ailleurs, pour le Benelux Bourrelier Group SA n'a pas la maîtrise dans les procédures d'approvisionnement, limitant ainsi son pouvoir d'influence sur ce point.

### 5.4.4 Règle d'organisation

Pour le Benelux et Mavic Group, le groupe n'a pas de service strictement dédié à la gestion de l'environnement. L'information et la formation sont bien développées en termes de sécurité des biens et des personnes, en particulier quant au risque incendie. L'effort doit être poursuivi sur la maîtrise des impacts environnementaux et les autres risques sécurité identifiés.

## 6. Enjeux sociaux – capital humain

### Effectif total groupe au 31 décembre 2022

	2021	2022	Variation
Benelux	1 434	1 362	-5%
Mavic Group	168	175	4%

### Répartition par âge et ancienneté

Agés moyen	2021	2022
Belgique (DIY)	41	42,4
Pays-Bas (DIY)	28	28,8
Mavic Group	47	44,4
<b>Total</b>	<b>38,7</b>	<b>38,5</b>

## Égalité Femmes / Hommes

La proportion de femmes dans l'effectif total est de 41,56 % en 2022 au Benelux.

La proportion de femmes dans l'effectif total est de 28 % en 2022 pour Mavic Group.

La répartition entre les hommes et les femmes varie nettement selon les activités du groupe ce qui s'explique essentiellement par leur cœur de métier (données à périmètre comparable).

Belgique		2021		2022	
		SIEGE	MAGASINS	SIEGE	MAGASINS
Cadres	Hommes	9	30	8	29
	Femmes	6	7	9	9
Employés	Hommes	3	247	3	219
	Femmes	12	220	8	186
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>504</b>	<b>28</b>	<b>443</b>

Pays-Bas		2021		2022	
		SIEGE	MAGASINS	SIEGE	MAGASINS
Cadres	Hommes	-	57	6	60
	Femmes	-	18	-	19
Employés	Hommes	-	468	4	467
	Femmes	-	357	2	333
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>900</b>	<b>12</b>	<b>879</b>

Mavic Group		2021		2022	
		SIEGE	USINE	SIEGE	USINE
Cadres	Hommes	89	5	69	5
	Femmes	20	0	26	0
Employés	Hommes	27	15	39	13
	Femmes	10	2	20	3
<b>Total</b>		<b>146</b>	<b>22</b>	<b>154</b>	<b>21</b>

### Les embauches

	2021		2022	
	CDD	CDI	CDD	CDI
Belgique (DIY)	250	55	77	20
Pays-Bas (DIY)	359	-	544	-
Mavic Group	5	20	5	17
<b>Total</b>	<b>614</b>	<b>75</b>	<b>626</b>	<b>37</b>

## Les licenciements et leurs motifs

Motifs		Belgique (DIY)		Pays-Bas (DIY)		Mavic Group	
		2021	2022	2021	2022	2021	2022
Sièges	Eco	-	-	-	-	-	-
	Autres	4	6	-	2	7	4
Magasins/usines	Eco	-	-	-	-	-	-
	Autres	174	151	11	10	-	1
<b>Total</b>	<b>Eco</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Autres</b>	<b>178</b>	<b>157</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>5</b>

## Le travail et son organisation

En Belgique, l'horaire hebdomadaire moyen affiché est de 36 heures ou 38 heures selon la convention collective.

Aux Pays-Bas, l'horaire hebdomadaire moyen affiché est de 38 heures.

Chez Mavic Group, la durée de travail hebdomadaire pour les non-cadres est de 38,30 heures. Pour les cadres, le temps de travail s'exprime en forfait annuel jours dans la limite de 214 jours.

## Travail à temps partiel

	Belgique		Pays-Bas		Mavic Group	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Sièges	30	28	14	12	104	154
Temps plein	22	17	9	9	140	146
Temps partiel	8	11	5	3	6	8
Magasins / Usine	504	443	900	879	22	21
Temps plein	317	287	180	178	22	21
Temps partiel	187	156	720	701	0	0
<b>Total</b>	<b>534</b>	<b>471</b>	<b>914</b>	<b>891</b>	<b>126</b>	<b>175</b>
<b>Temps plein</b>	<b>339</b>	<b>304</b>	<b>189</b>	<b>187</b>	<b>162</b>	<b>167</b>
<b>Temps partiel</b>	<b>195</b>	<b>167</b>	<b>725</b>	<b>704</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

## Les conditions de santé et de sécurité



### Principaux risques

Risques de santé/sécurité au travail ou de déséquilibre vie professionnelle-vie personnelle dus à une mauvaise gestion des horaires ou des conditions de travail.

### Politiques et diligences raisonnables

La sécurité et la sûreté constituent aujourd'hui deux priorités incontournables dans le groupe, qui passent tout d'abord par l'application et le respect de la législation et des règles de sécurité et de sûreté concernant les personnes, les biens et les marchandises.

Le groupe porte une attention particulière à la notion de sécurité au travail. Des formations spécifiques sont régulièrement organisées sur la problématique des gestes et postures, sur le respect des règles de conduite des engins de levage ainsi que sur les conditions d'utilisation des équipements.

La prévention du risque incendie est assurée par la formation des nouveaux collaborateurs au respect des consignes générales de sécurité et à la manipulation des moyens de secours (dispositifs d'alarme, d'alerte et de lutte contre l'incendie). Chaque commission de sécurité faisant l'objet d'une préparation préalable approfondie.

Le groupe précise qu'aux Pays-Bas, il n'existe pas de règlement distinct en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles. L'employeur est tenu de maintenir le salaire pendant les 2 premières années d'arrêt de maladie ou d'incapacité de travail dans la mesure où le salarié met tous les moyens en œuvre pour se rétablir. Pour cette raison, les chiffres concernant les accidents de travail ne concernent que les magasins situés en Belgique et Mavic Group.

### Résultats et indicateurs de performance

- Indicateurs Principaux des Accidents du Travail en Belgique (cf. supra)

Indicateurs Principaux Accident Du Travail	2021	2022
Heures prestées	679 435	594 948
Nombre déclarations risque professionnel	41	25
Nombre d'accidents avec absences	35	19
Nombre de jours calendriers perdus	414	352
Nombre d'incapacités permanentes (risques pro)	-	-
% total incapacité permanente (risque pro)	0%	0%
<b>Indicateur Clé de Performance - Taux de fréquence</b>	<b>41,42</b>	<b>31,94</b>
<b>Indicateur Clé de Performance - Taux de gravité</b>	<b>0,60</b>	<b>0,59</b>

Méthodologie de calcul du taux de fréquence et de gravité des accidents du travail en Belgique (cf. supra)

	Accidents ayant entraînés le décès	Accidents avec incapacité permanente	Accidents avec incapacité temporaire	TOTAL	
Nombre	-	-	19	19	31,94
Nombre de jours calendaires perdus	-	-	352	352	0,59
Nombre de jours d'incapacité forfaitaire	-	-	-	-	0,59

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents du travail : 0

Nombre d'accidents bénins : 7

Nombre d'accidents de trajet : 5, dont 0 mortel.

- Indicateurs Principaux des Accidents du Travail Mavic Group (France)

Le groupe précise que pour Mavic Group, ces indicateurs ne sont pas encore suivis.

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents du travail : 0

Nombre d'accidents bénins : 12

Nombre d'accidents de trajet : 6, dont 0 mortel.

- Arrêts de travail en Belgique, aux Pays-Bas et en France

En Belgique

Nb d'heures d'absence/effectif moyen	Année	Maladie	Accidents de trajets/travail	Maternité	Autres	Total
Centrale	2021	89,6	-	22,2	2,0	113,8
	2022	183,0	0,5	12,5	11,1	207,1
Magasins	2021	258,4	6,2	3,6	17,4	285,6
	2022	258,2	5,7	2,4	15,1	281,4
<b>Total</b>	<b>2021</b>	<b>348,0</b>	<b>6,2</b>	<b>25,8</b>	<b>19,4</b>	<b>399,4</b>
	<b>2022</b>	<b>441,2</b>	<b>6,2</b>	<b>14,9</b>	<b>26,2</b>	<b>488,5</b>

Aux Pays-Bas

Nb d'heures d'absence/effectif moyen	Année	Maladie	Accidents de trajets/travail (cf. supra)	Maternité	Autres	Total
Centrale	2021	-	-	-	-	-
	2022	77,4	-	-	-	77,4
Magasins	2021	44,0	-	4,1	7,7	55,8
	2022	54,2	-	2,0	7,6	63,8
<b>Total</b>	<b>2021</b>	<b>44,0</b>	<b>-</b>	<b>4,1</b>	<b>7,7</b>	<b>55,8</b>
	<b>2022</b>	<b>131,6</b>	<b>-</b>	<b>2,0</b>	<b>7,6</b>	<b>141,2</b>

En France

Nb d'heures d'absence/effectif moyen	Année	Maladie	Accidents de trajets/travail (cf. supra)	Maternité	Autres	Total
Siège	2021	56,0	10,2	-	8,3	74,5
	2022	30,0	23,0	30,8	9,1	92,9
Usine	2021	50,8	-	2,7	9,6	63,1
	2022	44,0	-	4,1	7,7	55,8
<b>Total</b>	<b>2021</b>	<b>106,8</b>	<b>10,2</b>	<b>2,7</b>	<b>17,9</b>	<b>137,6</b>
	<b>2022</b>	<b>74,0</b>	<b>23,0</b>	<b>34,9</b>	<b>16,8</b>	<b>148,7</b>

## Le développement des compétences et la formation



- Principaux risques

Risque de défaillances dans le développement du capital humain et difficultés à attirer et à retenir les collaborateurs.

- Politiques et diligences raisonnables

Les principaux défis sont de se doter des compétences utiles à sa croissance, et de fidéliser les talents.

Le Groupe poursuit ses actions en faveur de la réussite des collaborateurs, avec l'objectif d'optimiser le développement des compétences, et permettre aux collaborateurs d'accomplir leur projet de carrière. Les principaux axes des formations ont porté sur la sécurité, les techniques de vente et les produits.

L'engagement des collaborateurs passe aussi par une politique salariale motivante, basée sur le mérite. Le groupe s'efforce enfin de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes. La proximité managériale permet d'identifier les potentiels, les attentes et les souhaits d'évolution.

- Résultats et indicateurs de performance

Nombre de salariés ayant suivi une formation

Catégories	Belgique (DIY)	Pays-Bas (DIY)	Mavic Group
Cadres	32	-	22
Employés	86	179	20
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>179</b>	<b>42</b>

Nombre d'heures de formation

Catégories	Belgique (DIY)	Pays-Bas (DIY)	Mavic Group
Cadres	1 336,70	-	270,00
Employés	1 352,25	2 193,00	205,00
<b>Total</b>	<b>2 688,95</b>	<b>2 193,00</b>	<b>475,00</b>



## 7. Enjeux sociétaux – dialogue avec les parties prenantes

### Satisfaction client



- Principaux risques

Le risque de ne pas répondre aux attentes de nos clients grève ainsi le niveau de rentabilité de nos magasins. Par ailleurs, Bourelrier Group SA, soucieux de répondre aux attentes des consommateurs en matière de sécurité des produits, est attentif à la qualité des articles qu'il achète et propose à la vente.

Mavic Group commercialise des produits de renommée internationale et réputés pour leur qualité.

De ce fait, les clients ont un niveau d'attente élevé lorsqu'ils achètent un produit Mavic. C'est pourquoi Mavic Group réalise des enquêtes pour connaître le niveau de satisfaction des clients et est doté d'un service après-vente lui permettant de répondre rapidement à d'éventuels problèmes.

Cependant l'importance de la communauté des consommateurs visée, associée à l'usage renforcé des réseaux sociaux représentent un enjeu de plus en plus important concernant la rapide propagation de mécontentements clients.

- Politiques et diligences raisonnables

Le groupe fait de la satisfaction clients une priorité : rapidité, qualité et précision dans l'exécution des prestations sont les maîtres-mots de la démarche clients. Le groupe s'efforce ainsi de proposer à chacune des typologies de clients le meilleur service.

Pour ce faire, Bourelrier Group s'appuie sur un dialogue régulier avec ses clients, une évaluation systématique de leurs attentes et de leur satisfaction, et le traitement de leurs besoins par des équipes compétentes et dédiées.

- Résultats et indicateurs de performance

Compte-tenu de la diversification de ses activités, le groupe a décidé de revoir sa segmentation sectorielle, toujours organisée autour de quatre segments, conformément aux obligations d'information sectorielle de l'IFRS 8.

Les quatre segments évoluent comme suit :

- France (locations, prestations de services et investissements) devient Investissements ;
- Benelux (exploitation grandes surfaces de Bricolage) devient Distribution ;
- Les segments Industrie (MAVIC Group, équipementier dans le domaine du cycle) et Hôtellerie (exploitation d'hôtels existants, développement de projets hôteliers) restent inchangés.

Chiffre d'affaires Groupe 31/12/2022 : 294,46 M€

Le chiffre d'affaires du Benelux est en légère progression de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent avec 236,95 M€.

Le segment Industrie avec Mavic Group a subi une normalisation du marché après deux années exceptionnelles. Le chiffre d'affaires s'établit à 50,31 M€ en retrait de - 9,6 % par rapport à 2021. Le contexte géopolitique, l'inflation et les problèmes d'approvisionnement de certains composants ont perturbé le marché.

L'activité Investissement est composée principalement par la perception de loyers de locaux commerciaux s'établit à 3,01 M€ en retrait de 0,20 M€ par rapport à 2021 en raison de la cession d'un site.

Le chiffre d'affaires de l'activité Hôtellerie est de 4,19 M€ en progression de 2,71 M€ par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par un effet année pleine de l'hôtel Lord Byron acquis en avril 2021 et par l'acquisition d'un deuxième hôtel, le Kapital Opéra en octobre 2022.

En Belgique, le franchiseur Intergamma a renouvelé l'enquête de satisfaction clients. Le nombre d'interviews cette année est de 20 739. Ce nombre est en nette augmentation par rapport à 2021 (14 262 interviews) car les magasins ont retrouvé une fréquentation classique. L'Indice Expérience Clients (NPS : Net Promoter Score) est de 47,53 % en 2022 contre 43,28 % en 2021. Cette nette augmentation s'explique par la satisfaction des clients de retrouver leur magasin.

Pour les Pays-Bas, Intergamma n'a pas souhaité renouveler cette année l'enquête de satisfaction auprès des clients détenteurs de la carte de fidélité.

Mavic Group suit les indicateurs suivant CSAT (satisfaction client) et un NPS (Net Promoter Score) de façon mensuelle auprès des consommateurs finaux qui passent par la plateforme Webhelp.

Le projet de suivre ces mêmes indicateurs auprès des revendeurs (détaillants) est prévu pour 2023, afin de mesurer l'intégralité de la satisfaction client.

Pour l'année 2022, le CSAT est à 7,7 (idem 2021), le NPS en léger déclin 33,9 (39,9 en 2021) dû principalement à l'absence de service après-vente aux USA.

## Dons et Mécénat



- Principaux risques

Risque de ne pas contribuer au développement des territoires d'implantation, à la création de richesses locales et à une société plus solidaire et fraternelle.

- Politiques et diligences raisonnables

Bourrelier Group entend conjuguer son expertise et l'énergie de ses collaborateurs à celles de la société civile. Cet engagement solidaire répond à une très forte aspiration des collaborateurs du Groupe, exprimée dans les enquêtes internes.

Par ailleurs, Bourrelier Group concentre son effort de mécénat sur les zones et les populations qui en ont le plus besoin, en veillant à le distinguer clairement de sa contribution dans le cadre de ses activités commerciales.

- Résultats et indicateurs de performance

Bourrelier Group s'implique dans le tissu associatif.

Depuis 2005, le groupe soutient l'Association « l'Homme et l'Environnement ». Cette Association a pour but d'avoir un couvert forestier et une biodiversité préservée durablement avec chaque famille qui a les moyens de vivre décemment et d'avoir ses enfants éduqués. La réserve expérimentale de Vohimana (située à Madagascar) abrite encore une forêt d'origine unique en termes d'espèces endémiques d'intérêt mondial.

Madagascar est un pays riche de ressources naturelles et humaines mais ses populations rurales restent paradoxalement parmi les plus pauvres du monde. Les pressions sur l'environnement restent très fortes. Si Vohimana brûlait, cela représenterait plusieurs millions d'euros d'équivalent CO<sub>2</sub> qui partiraient dans l'atmosphère, mais aussi des dizaines de plantes médicinales qui disparaîtraient.

L'engagement avec les populations locales permettra de montrer que la conservation de la biodiversité et du couvert forestier permettra non seulement d'éviter un désastre écologique mais aussi de sortir plusieurs milliers de personnes de l'extrême pauvreté.

L'objectif immédiat est de trouver les moyens de développer un programme agricole d'envergure pour donner aux terres actuellement dégradées une productivité durable liée à la conservation de l'exceptionnelle biodiversité du site.

Bourrelier Group a permis entre 2018 et 2022 d'aboutir à des réalisations concrètes et cruciales pour le développement immédiat du programme tels que :

- Engagement officiel de l'administration à soutenir le classement en aire protégée incluant développement rural par la signature d'un acte ministériel ;
- Installation d'infrastructures rurales professionnelles pour la production locale d'huiles essentielles ;
- Mise en place d'une base de promotion de l'écotourisme.

Bourrelier Group soutient ces actions sur le site de Vohimana afin de continuer sur cette lancée en développant un programme sur 10 ans qui puisse au terme de cette période restaurer le couvert forestier de Vohimana et préserver ainsi sa biodiversité exceptionnelle mais également couvrir à travers les programmes d'autonomisation développés (activité génératrice de revenus, programme agricole) les besoins essentiels des familles de la réserve et leur faire atteindre un niveau décent.

Pour l'exercice 2022, le soutien apporté à l'association susmentionnée s'est élevé à 74 840 € dans le cadre du contrat de mécénat défini sur les années 2021/2022.

De 2005 à 2022, Bourrelier Group a versé au total des subventions au profit de l'Association « l'Homme et l'Environnement » à hauteur de 450 062 €.

En 2022, Mavic Group a souhaité effectuer un don d'un montant de 5 000 € au bénéfice de l'association AR SLA (maladie de Charcot) pour aider la recherche, le soutien aux malades et favoriser les actions de cette association. Cet engagement avait été pris envers les collaborateurs de Mavic Group à la suite du décès de l'un d'entre eux.

## 8. Autres thématiques et informations

- Conséquence sur le changement climatique

Dans le périmètre visé par ce rapport, le Groupe considère que ses émissions de gaz à effet de serre du scope 1 sont non significatives. Les principales émissions du scope 2 proviennent de la consommation d'électricité des magasins et entrepôts. Le Groupe ne suit pas, à l'heure actuelle, les émissions de ses fournisseurs (scope 3).

Le transport des marchandises sera pour autant un enjeu dans la stratégie bas-carbone du Groupe. Les marchandises sont le plus souvent acheminées dans les entrepôts par voie terrestre. Le groupage des livraisons en magasin ou aux clients, l'optimisation des trajets pour les livraisons s'inscrivent aussi pleinement dans cette orientation stratégique.

Le Groupe considère ainsi que son activité de distribution n'a pas d'impact significatif sur le changement climatique. Il favorise par ailleurs la vente d'équipement électroménager peu consommateur en énergie (équipement A++ et A+++) en s'appuyant sur des partenariats mis en place au sein des magasins en Belgique et aux Pays Bas.

Par ailleurs, toutes les mesures sont prises au sein des magasins pour réduire l'impact de consommation électrique liée à la climatisation des magasins (perfectionnement des isolations), notamment pour les futures installations.

- Engagement en faveur du développement durable et de l'économie circulaire

Les meubles en chêne et en teck sont fabriqués à partir de bois provenant de forêts labélisées Conseil de Soutien de la Forêt (FSC : Forest Stewardship Council), respectant les dix principes de bases nécessaires à la certification FSC (forêts ou plantations gérées de manière responsable et durable) dans les domaines suivants : respect des lois, droits des travailleurs et conditions de travail, droit des populations autochtones, relations avec les communautés, bénéfices générés par la forêt, valeurs et impacts environnementaux, planification de la gestion, suivi et évaluation, hautes valeurs de conservation et mise en œuvre des activités de gestion.

Les produits capitonnés utilisant des tissus, PU ou PVC sont certifiés REACH, acronyme de Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals.

Des éclairages LED ont été installés dans une vingtaine de magasins Gamma en Belgique en remplacement des systèmes d'éclairage vieillissants et un projet a été initié pour faire de même sur environ 25 magasins aux Pays-Bas au 1er semestre 2023.

Le programme de pose de panneaux photovoltaïques initié en 2020 sur les toits de 14 magasins aux Pays-Bas a été mis en œuvre en 2021 et 2022, avec l'installation de 14 198 panneaux photovoltaïques qui ont produit 3 498,3 MWh en 2022. Deux autres magasins seront équipés courant 2023. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de limitation de l'impact environnemental des magasins quand la mise en œuvre technique est possible.

De même, la toiture du siège social de Mavic est équipée de panneaux photovoltaïques d'une surface de 1 600 m<sup>2</sup> pouvant produire jusqu'à 300 MWh en année pleine qui seront consommés directement par les activités du bâtiment, les excédents étant redirigés vers le réseau.

Par ailleurs, Bourrelier Group rappelle que la gestion et le traitement des déchets constituent un enjeu prioritaire et a mis en place un suivi rigoureux pour chaque site.

- Accords collectifs et impacts sur la performance économique de l'entreprise et conditions de travail des salariés

Les sociétés du Groupe ont, individuellement des comités d'entreprise, des délégués du personnel et des comités d'hygiène et de sécurité et ont mis en œuvre des accords collectifs.

- Lutte contre les discriminations, actions pour promouvoir les diversités et mesures prises en faveur des personnes handicapées

Par son histoire et ses multiples implantations géographiques, la politique sociale du Groupe est fondée sur l'intégration dans le respect de la diversité destinée à prévenir toute forme de discriminations lors des recrutements et tout au long de la vie professionnelle. Plusieurs nationalités sont représentées au sein des équipes.

La mixité et l'égalité professionnelle sont aussi des éléments prioritaires et les salaires versés par les sociétés du Groupe n'affichent pas de différence significative entre hommes et femmes, à poste, ancienneté et organisation du temps de travail identique.

- Pratiques activités sportives

Chez MAVIC Group, de nombreuses activités sportives sont proposées aux collaborateurs par l'intermédiaire du CSE.

La section vélo du CSE MAVIC Group, Le Cercle des Passionnés, organise très régulièrement des sorties, week-ends, séjours selon les niveaux de chaque participant.

Des cours de yoga sont dispensés toutes les semaines au siège et les collaborateurs et leurs ayants droit peuvent bénéficier d'une subvention pour leurs activités sportives et pour l'achat d'un vélo électrique.

Des remises sont également proposées sur les forfaits de ski grâce l'adhésion à l'association USCA.

## Annexe 1 : Entités contributrices

### Magasins en Belgique (BE)

- Gentbrugge
- Machelen
- Kuurne
- La Louvière
- Merksem
- Herstal
- Jumet
- Quaregnon
- Verviers
- Leuven
- Wommelgem
- Mechelen
- St Pietersleeuw
- Gent
- Oostende
- Turnhout
- Oostende Luchth
- Deinze
- Maldegem
- Roeselare XL
- Herentals
- Marcinelle
- Brugge
- Zelzate
- Brugge St Pieters
- Lokeren
- Ukkel
- Kampenhout
- Balen
- Kortrijk
- Waregen
- Geel
- Menen
- Bastogne
- Eeklo
- Olen
- Siège social Belgique

---

### Magasins aux Pays-Bas (NL)

- Den Haag Uithenage
- Haarlem
- Breda
- Drachten
- Groningen
- Leeuwarden
- Assen
- Helmond
- Schijndel
- Rosmalen
- Leerdam
- Soest
- Lisse
- Noordwijkerhout
- Hillegom
- Den Bosch West
- Groesbeek
- Haarlem 2
- Elburg
- Vught
- Best
- Venlo
- Middelharnis
- Apeldoorn Noord
- Deventer
- Eibergen
- Zutphen
- Raalte
- Epe
- Haarlem Zuid
- Zeewolde
- Heemskerk
- Siège social Pays-Bas



Exercice clos le 31 décembre **2022**

---

## **RAPPORT**

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT  
SUR LES INFORMATIONS RSE

BOURRELIER GROUP SA  
5 rue Jean Monnet  
94130 NOGENT-SUR-MARNE

[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)



## BOURRELIER GROUP SA

### Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel », pour l'exercice clos le 31/12/2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Conclusion avec réserve

Nos travaux relatifs à l'indicateur clé de performance « Le développement des compétences et la formation » et plus précisément les données « nombre de salariés ayant suivi une formation » et « nombre d'heures de formation » nous conduisent à exprimer une réserve.

En effet, nos investigations relatives à cet indicateur clé de performance ont mis en lumière des points de fragilité en matière de processus de collecte mais aussi de documentation notamment à travers les pièces justificatives communiquées.

Sur la base de nos travaux, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

---

#### GRUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée – Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

Membre indépendant du réseau Nexia International – Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €

Siège social : 53 rue des Marais – CS 18421 – 79024 NIORT Cedex – Tél. : 05 49 32 49 01

RCS NIORT B 377 530 563 – APE 6920 Z – TVA : FR 10 377 530 563

FONTENAY-LE-COMTE – FUTUROSCOPE – LA ROCHE-SUR-YON – LUÇON – NANTES – NIORT – PARIS



## Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- L'identification des principaux risques doit faire l'objet d'une approche plus documentée. Le processus actuel d'analyse des risques extra-financiers ne permet pas de garantir pleinement que tous les enjeux ont été évalués avec le bon niveau de pertinence.
- Par ailleurs, les politiques et diligences associées sont parfois énoncées de manière succincte avec des engagements encore peu tangibles en l'absence d'objectifs visibles, précis, appuyés sur des moyens documentés et des dispositifs dédiés de cartographie des risques et de reporting.
- En outre, nous attirons votre attention sur le fait que l'indicateur clé de performance « Accidents du travail » ne couvre que les magasins situés en Belgique, la législation néerlandaise ne permettant pas de distinction entre les accidents de travail et les maladies professionnelles ;
- Enfin, l'indicateur relatif aux déchets n'est pas représentatif de l'ensemble des déchets produits par le groupe. Il conviendrait d'avoir une vision plus exhaustive des typologies des déchets.

## Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- De sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- D'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;



- Ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

### **Responsabilité de l'organisme tiers indépendant**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### **Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822.11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés durant le mois de mai et de juin 2023 sur une durée totale d'intervention d'environ 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons menés dix entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment la direction des ressources humaines, la direction qualité et sourcing, la direction technique et risques ainsi que la direction projets et transformation.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques sociaux ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance, afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - o apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - o corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour les risques relatifs au changement climatique et la qualité des produits/services et relation clients, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités précisée en Annexe 1;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - o des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - o des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 30,64% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 15 juin 2023

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit



**Arnaud MOYON**

**Associé Département Développement Durable**

## Annexe 1 : Entités contributrices

Piliers	Enjeux	ICP sélectionnés	Sélections d'entités contributrices	Taux de couverture des tests (en fonction des effectifs)
Social	Conditions de sécurité	TF TG des accidents du travail	BG Retail BV	30,64%
		Arrêts de travail	BG Retail BV	30,64%
	Développement des compétences	Heures de formation	BG Retail BV BG Retail NL	88,61%
		Nombre de salariés ayant suivi une formation	BG Retail BV BG Retail NL	88,61%
Sociétale	Satisfaction clientèle	Progression CA	Bourelrier Group Mavic Group SAS	100%
		Enquête de satisfaction client	BG Retail BV	30,64%
	Dons et mécénat	Montant des versements aux associations	Bourelrier Group Mavic Group SAS	100%
Environnemental	Production des déchets	Production de déchets non-dangereux	BG Retail BV Mavic Group SAS	40,2%
		Production de déchets dangereux	BG Retail BV	28,82%